

Appel à projets : Fonds spécial PECO 2022 (Pays d'Europe centrale et orientale)

Depuis sa création en 1963 suite à la signature du traité de l'Élysée, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient des programmes d'échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Ces échanges constituent le cœur de notre action et les rencontres ainsi soutenues ont pour objectif de promouvoir l'idée d'unité européenne, la compréhension mutuelle et la coopération dans une Europe démocratique et en paix. C'est dans cet esprit que l'OFAJ a élargi son champ d'action aux programmes trinationaux.

Les expériences de mobilité, les échanges et la coopération entre jeunes Européennes et Européens favorisent la démocratie, les droits humains et la solidarité au niveau du continent et assurent ainsi la prospérité et la paix dans une Europe de la diversité. Elles rendent tangibles ces valeurs fondamentales qui accompagnent les jeunes dans leur construction en tant qu'actrices et acteurs de la société et de la coopération européenne. C'est notamment grâce à l'accent mis sur l'éducation à la citoyenneté et à la paix que les participantes et participants apprennent à soutenir les processus démocratiques à l'œuvre, à assumer des responsabilités et à s'engager.

Les programmes trinationaux de l'OFAJ se déroulent entre la France, l'Allemagne, et un autre pays. Ils offrent aux jeunes la possibilité d'échanger dans un contexte international et interculturel élargi, d'apprendre les uns des autres, mais aussi ensemble, ainsi que d'évoluer dans la construction de leur avenir personnel, citoyen et professionnel. Les compétences nouvellement acquises sont, d'une part, une clé importante dans les parcours de formation des jeunes et leur entrée dans la vie. D'autre part, elles ont un effet positif sur la démocratie, les droits humains et la solidarité.

La diversité et les valeurs fondamentales dont les jeunes font l'expérience au cours de leur vie en tant que membres de la société et de la coopération européenne peuvent être vécues et donc ancrées grâce aux expériences de mobilité, au dialogue sous-jacent et à la coopération. Ces compétences sont particulièrement précieuses dans le contexte actuel – une période où les valeurs de l'Union européenne sont mises à l'épreuve dans certaines régions – car elles contribuent à garantir la prospérité et la paix.

Avec le fonds spécial PECO, alimenté à parts égales par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère allemand des Affaires étrangères, l'OFAJ accorde depuis plus de 30 ans une attention particulière à cette région clé et s'engage en faveur de l'Europe. Les projets trinationaux avec les États membres de l'Union européenne, mais aussi avec les pays du Partenariat oriental et du Conseil de l'Europe, se distinguent par leur **caractère innovant** et leur **forte orientation européenne**.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

2 / 8

1 Cadre général

1.1 Objectifs

Conformément à l'article 3.5.6. de ses Directives, l'OFAJ soutient dans le cadre de cet appel des échanges trinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un troisième pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également proposer de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes ou aux formations de multiplicatrices et multiplicateurs avec des **rencontres présentielles** en prenant en compte la situation sanitaire actuelle.

Dans ce contexte, il est également possible de proposer un projet présentant les formats suivants :

- **Format hybride** : préparation, poursuite ou évaluation en ligne de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe
- **Rencontre numérique** : les participantes et participants échangent en utilisant des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail trinationaux afin de travailler sur un projet et d'obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres en ligne doit être justifié sur le plan pédagogique
- **Format mixte** : une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle d'une rencontre numérique. Les rencontres en présentiel avec des personnes d'un même pays ne sont possibles que si celles-ci sont associées à une rencontre en ligne avec l'ensemble des participants des trois pays. S'en suit idéalement une phase de réunion trinationale présentielle. Ces rencontres doivent être justifiées sur le plan pédagogique.

Lors de la soumission d'une demande de subvention pour un projet en présentiel, il est nécessaire d'indiquer si le projet pourrait être mis en œuvre sous un autre format ! L'OFAJ fournit des informations sur [les outils](#) et le [matériel pédagogiques](#) ainsi qu'une [vidéo explicative](#) pour la mise en œuvre numérique des rencontres et des formations de jeunes. L'ensemble des ressources utiles est accessible sous [ce lien](#).

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

3 / 8

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants. Une mise en perspective des défis engendrés par la crise sanitaire actuelle et ses répercussions sera accueillie avec intérêt au sein des projets.

A Éducation citoyenne pour renforcer le rôle de la jeunesse et la société civile

La liberté d'expression, les droits humains et la démocratie sont en danger dans certains pays de l'Europe centrale et orientale – qu'ils soient membres de l'Union européenne ou voisins de celle-ci. C'est pourquoi l'OFAJ veut – avec l'apprentissage interculturel que permettent les projets trinationalaux – soutenir des projets qui contribuent à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance. Dans ce contexte, des sujets tels que la liberté d'opinion, de la presse et des médias jouent un rôle majeur. La sensibilisation à l'utilisation des nouveaux médias avec une approche sceptique et réfléchie des informations reçues peut être intégrée dans les échanges. L'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les droits LGBTIQ+ ou d'autres minorités représentent également des questions clés – tout comme la lutte contre l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie et le racisme.

L'OFAJ souhaite également favoriser un plus grand engagement citoyen des jeunes dans la société et les encourager à faire entendre leur voix. La participation des jeunes citoyennes et citoyens est un pilier indispensable des sociétés ouvertes. Les jeunes devraient ainsi avoir la possibilité de s'impliquer dans des associations, des fédérations, des comités de jumelage, des conseils de jeunesse, des syndicats ou des partis, et de se faire entendre afin d'être respectés comme des actrices et acteurs à part entière du présent et de l'avenir.

Les projets qui seront soutenus par l'OFAJ peuvent aussi mettre en réseau des acteurs pertinents de la société civile (au niveau local, national ou européen) ou fournir aux jeunes des outils de participation à la vie en société.

B Avenir de l'idée européenne et citoyenneté

L'Europe, la démocratie et l'État de droit ne vont pas de soi. L'Union européenne se voit remise en question dans un contexte de populisme, de nationalisme et de *fake news* dans certains États membres de l'UE, alors que celle-ci est considérée dans le monde entier comme un modèle unique d'intégration régionale réussie. Comment expliquer l'Europe dans une démarche éducative ? Comment fonctionne le présent de l'Europe, quel rôle joue l'Union européenne dans le monde et comment les jeunes peuvent-ils influencer forger de l'Europe ? Où la coopération au niveau européen fonctionne-t-elle, quelles expériences de la pandémie doivent être maintenues ou consolidées et où devons-nous réagir de toute urgence ? Comment combattre l'euroscepticisme naissant ? Comment rendre l'Europe et l'UE accessibles aux jeunes ? Ou encore, comment fonctionne le Conseil de l'Europe et quels sont ses objectifs ?

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

C La jeunesse se souvient

Peu de régions ont été aussi fortement marquées par le « siècle des extrêmes » que l'Europe centrale et orientale. Les excès de violence et les génocides y ont été particulièrement importants au cours de la Seconde Guerre mondiale. Pendant la guerre froide, les régimes dictatoriaux ont réprimé les droits humains, la liberté d'expression et la mobilité durant des décennies. Nous devons notamment à la société civile d'Europe de l'Est l'implosion des dictatures et la fin d'une Europe divisée. C'est surtout en Europe centrale et orientale que l'on peut comprendre l'histoire contemporaine européenne, mais aussi les conflits de mémoire de notre présent. L'OFAJ entend soutenir ces thématiques dans le cadre de projets, pour permettre aux jeunes générations de s'approprier le nécessaire travail d'histoire et de mémoire, et ainsi mieux se tourner vers l'avenir.

D Formation professionnelle et entrepreneuriat durable

Une bonne formation, des opportunités de mobilité professionnelle et un accès à la formation continue figurent parmi les facteurs décisifs au niveau de la prospérité économique, de la cohésion sociale et de l'élimination des inégalités. Ils constituent la base du fonctionnement des sociétés démocratiques. C'est pourquoi l'OFAJ favorise les rencontres sur la thématique de la formation professionnelle, et entre les établissements d'enseignement professionnel, les jeunes en formation, les jeunes en activité et les personnes en recherche d'emploi.

L'objectif est de contribuer à un échange sur les pratiques de travail, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat social et environnemental. L'artisanat classique ou les métiers du secteur social sont depuis longtemps soutenus dans le cadre des programmes de l'OFAJ et de ses organisations partenaires. Suite aux expériences de l'année dernière, il soutient des échanges et des programmes de recherche entre universités dans le domaine des énergies renouvelables, du numérique et des nouvelles technologies ou de la santé.

E La préservation de l'environnement face à l'urgence climatique

La pollution environnementale et le changement climatique menacent de plus en plus les moyens de subsistance de chacun d'entre nous et, à long terme, la prospérité humaine et la paix en Europe et dans ses régions voisines. Les débats internationaux sur le climat et les mouvements environnementaux sensibilisent le public à ces risques communs pour l'avenir. L'OFAJ soutient des projets qui mettent en lumière la manière dont les jeunes abordent et réagissent aux questions environnementales, notamment en ce qui concerne le développement durable, l'un des principaux défis du XXI^e siècle. Dans le cadre de rencontres de jeunes, de chantiers et de formation, les jeunes peuvent discuter des mesures jugées nécessaires et prioritaires au niveau européen, de la manière dont ils peuvent contribuer à la protection de l'environnement depuis de chez eux ou de la manière dont ils peuvent s'impliquer concrètement. Des échanges interrogeant les liens entre santé et enjeux environnementaux pourraient également être soutenus.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

5 / 8

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Les demandeuses et demandeurs mentionnés dans les Directives au titre de l'article 4.2.1 et de l'annexe 8 peuvent agir en tant que porteurs de projet. Il peut s'agir d'associations à but non lucratif, de collectivités locales ou régionales, d'organisations et d'associations dans le secteur de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport. Le projet peut également être porté par des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel, ou encore par des comités de jumelage.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation de chacun des deux autres pays doit être impliquée dans l'organisation et la mise en œuvre du projet.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans constituent le groupe cible. Les rencontres soutenues dans le cadre du fonds spécial s'adressent tout particulièrement aux jeunes investis dans la société civile – enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité, notamment dans le secteur de la jeunesse. L'OFAJ encourage particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités¹.

Les formations pour multiplicatrices et multiplicateurs du domaine du travail de jeunesse doivent être soutenus avec des offres sur la conception de rencontres internationales d'échange de jeunes et l'acquisition de méthodes ou de contenus spécifiques.

Par ailleurs, la diversité parmi les participantes et participants, incluant la parité entre hommes et femmes, ainsi qu'un nombre de personnes participantes par pays équilibré (un tiers des participantes et participants pour chaque pays) sont souhaités. Le nombre total de personnes participantes, incluant l'équipe d'encadrement, ne doit pas dépasser 60 personnes. Pour toute autre information - aussi sur le nombre d'encadrantes et d'encadrants subventionnés – veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se

¹ Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans les Directives dans les pages 83 à 85. Veuillez penser à informer les jeunes en situation de handicap des offres existantes et de les inclure dans les projets.

6 / 8

déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2022. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

2.4 Troisième pays

Sont éligibles tous les pays d'Europe centrale et orientale, c'est-à-dire les pays membres de l'UE (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie) ainsi que certains pays relevant du Partenariat oriental de l'UE (Biélorussie, Moldavie, Géorgie, Ukraine) et la Russie. En 2022, la priorité sera donnée aux projets avec les pays du groupe de Visegrád (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie). La Biélorussie, la Russie et l'Ukraine sont également considérées comme prioritaires.

Les coopérations régionales (subventionnement au-delà de trois pays participants) ne sont possibles que dans des cas exceptionnels, justifiés en termes de contenu, et nécessitent une référence régionale géographique et/ou historique. Les rencontres de jeunes avec d'autres régions et pays, par exemple en Europe du Sud-Est, sont possibles, à condition qu'ils remplissent les conditions requises pour la coopération régionale.

2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Un **programme prévisionnel** de la rencontre présentielle et/ou des échanges numériques complètera ce dispositif.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : les groupes cibles sont sensibilisés à la question et travaillent en groupes mixtes trinationaux,
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et le recours à une animatrice ou un animateur interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication,
- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question des *fake news* et aide les participantes et participants à se forger leur propre opinion, en leur demandant de varier leurs sources d'information et de les vérifier,
- **Protection de l'environnement** : dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (émissions de CO₂ par exemple) ?
- **Atteinte des Objectifs de développement durable (ODD)** : en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#) ?

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

7 / 8

- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret² et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants,
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats.
- **Communication et visibilité** : Le projet doit comprendre une stratégie de communication pour la presse et les réseaux sociaux avec laquelle seront aussi informés les services de coopération et d'action culturelle des ambassades. Le soutien de l'OFAJ est mentionné et son logo figure sur l'ensemble des documents de communication. Les projets sélectionnés seront présentés par leur organisation dans le [groupe Facebook régional](#). Une aide est fournie par le [kit de communication de l'OFAJ](#).

3 Subvention

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à l'article 3.5.6. de ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 20 000 € par phase de rencontre**. Il est recommandé de **contribuer à la subvention** et de chercher des **moyens financiers tiers**.

Cet appel à projets peut également inclure des projets en ligne (avec des phases de préparation avec les participantes et participants vivant dans le même pays). Dans ce cas, les frais de connexion, les honoraires, le matériel pédagogique et autres consommables (tels que des fournitures de bureau) ou encore la location de matériel technique, informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée peuvent être compris dans les coûts du programme.

Dans le cas de rencontres présentiels les frais de voyage et de séjour peuvent également être subventionnés conformément aux [Directives de l'OFAJ](#).

Les dépenses d'investissement telles que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes et de disques durs ne sont pas éligibles.

60 % de la subvention seront transférés un mois avant le début de la phase de projet. Le solde sera versé après réception et vérification des documents de décompte d'utilisation. Ceux-ci doivent être soumis le plus rapidement possible et au plus tard 2 mois après la fin du projet. Pour les projets se déroulant entre le 15 novembre et le 31 décembre 2022, les documents de décompte d'utilisation doivent être présentés au plus tard le 15 janvier 2023.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1, 2 et 3) par le porteur de projet allemand ou

² Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

8 / 8

français avant le **1^{er} novembre 2021** en remplissant le [formulaire de candidature en ligne](#) dédié. Nous ne sommes malheureusement pas autorisés à transférer des subventions vers un autre pays que la France ou l'Allemagne. Des précisions complémentaires sur les rencontres en ligne peuvent y être apportées. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trinational@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **programme prévisionnel**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le **statut de leur association**. Les documents incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer** celle-ci **de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

La sélection des projets est assurée par un jury. Les projets non sélectionnés pourront être mis sur liste d'attente. Les projets non retenus peuvent toutefois être subventionnés par un des bureaux compétents de l'OFAJ en déposant une demande de subvention conformément aux Directives.

5 Contact

Florence Gabbe
Chargée de projets « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinational@ofaj.org

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org